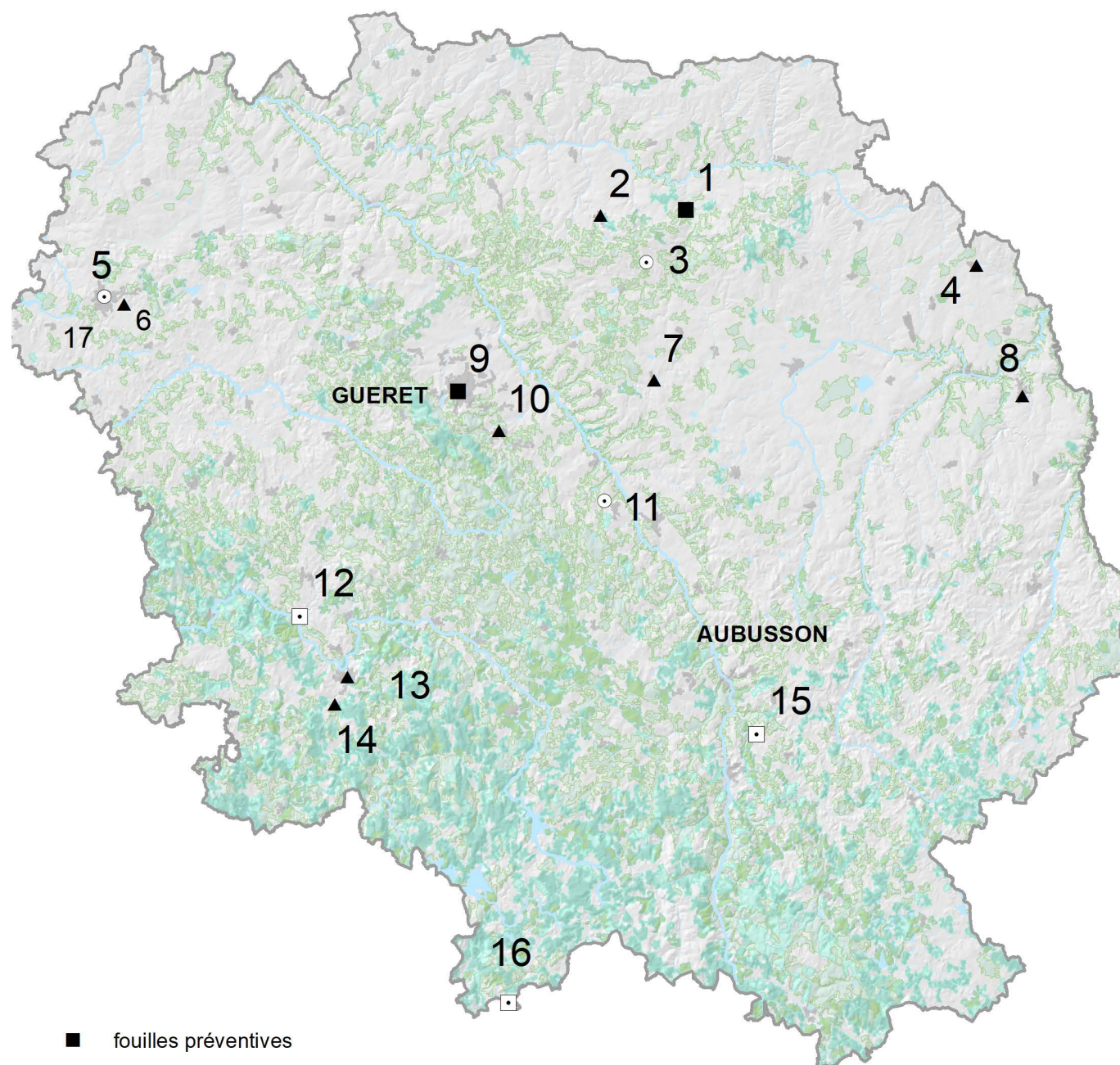


NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



0 7,5 15 30
Kilomètres

N°Nat.						N°	P.
123750	AHUN	Prospection	Chevalier Christophe	BEN	PA	11	148
123565	BOURGANEUF	Bouzogles	Jamois Marie-Hélène	INRAP	OPD	14	149
123717	BOURGANEUF	Abords tour Zizim	Montigny Adrien	INRAP	OPD	13	150
123737	CHÂTELUS-MALVALEIX	Place des Barrières	Antenni-Teillon Jonathan	INRAP	OPD	2	150
123660	CLUGNAT	Rue Martin Nadaud	Gerardin Cédric	EP	FP	1	151
123765	EVAUX-LES-BAINS	Rue de Rentière	Metenier Frédéric	INRAP	OPD	8	151
123724	FAUX-LA-MONTAGNE	Le Chatain	Davigo Gentiane	BEN	FPR	16	152
123432	GUERET	Place Bonnyaud	Loubignac Fabien	EP	FP	9	155
123712	JARNAGES	Place de l'église	Capron François	INRAP	OPD	7	156
123706	LADAPEYRE	Les Montceaux	Gouyet Gérard	BEN	PRM	3	157
123655	MOUTIER-ROZEILLE	Saint-Hilaire	Roger Jacques	MC	FPR	15	157
133728	SAINT-DIZIER-LEYRENNE	Murat les Tours	Jonvel Richard	BEN	FPR	12	158
123762	SAINTE-FEYRE	Château	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	10	161
123750	LA SOUTERRAINE	Crypte de l'église	Guibert Pierre	CNRS	PAN	17	161
123732	LA SOUTERRAINE	Crypte de l'église	Boulesteix Lise	DOC	PAN	5	162
123744	LA SOUTERRAINE	La Prade – Chemin de César	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	6	164
123773	VIERSAT	Le Bourg	Guillin Sylvain	INRAP	OPD	4	165

**AHUN
Prospection**

Les travaux conduits en 2018, sur le site d'*Acitodunum*/Ahun, dans le cadre du PCR HaGAL ont eu comme finalité l'exploration de la périphérie de l'agglomération antique. Les résultats peuvent être regroupés en deux thèmes : mise en évidence d'anciennes voies de circulation et de constructions suburbaines dispersées. En parallèle a été menée l'analyse des photographies aériennes pour la période 1950-2015.

Les anciens cheminements repérés sont les suivants : reconnaissance d'un tracé bien profilé menant en bas du possible théâtre, à mettre en relation avec un autre itinéraire reconnu en 2017 qui aboutit en haut de la forme de théâtre ; cheminement partant de l'actuelle route du Moutier et débouchant sur l'esplanade où a été installé l'actuel cimetière du Moutier. Ce dernier itinéraire se prolonge en direction de Bavard par un replat à flanc de coteau mentionné en tant que chemin sur le cadastre moderne ; il pourrait se poursuivre jusqu'au Moulin du Comte (possible lieu de traversée de la Creuse ?) pour rejoindre un chemin situé dans l'alignement d'un tronçon reconnu de la voie romaine appelée *Via Agrippa*. On relève un tracé moins marqué entre l'actuelle Route du Moutier et une excavation située au lieu-dit Bavard. Une voie de circulation est bien visible dans l'alignement de cette dernière, circulant à flanc de versant au-dessus de la moderne route du Moutier.

La présence de terre cuite architecturale a permis de mettre en évidence d'anciennes constructions situées en périphérie de l'agglomération antique. On en relève dans la Zone d'Activité d'Ahun (route de Guéret) et autour du Moutier d'Ahun. Dans ce secteur, devaient exister des édifices épars distants de

50-100 m. Certains de ces bâtiments correspondent à des traces visibles sur des photos aériennes.

En 2018 et début 2019 ont également été analysées les clichés des campagnes de l'IGN qui sont disponibles sur le site « Remonter le temps », ainsi que ceux de la campagne d'archéologie aérienne de Novembre 2015, financée par le SRA de la DRAC Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges). Sur ces documents apparaissent des traces pouvant correspondre à d'anciennes voies de circulation dans les secteurs du Chaussadis, de la route de Guéret et dans le quartier d'Auriolle considéré comme le cœur de la ville antique. A Auriolle, se perçoivent des traces rectilignes perpendiculaires au chemin abandonné considéré comme le *Cardo* de la ville antique. De nombreux alignements, notamment sur le plateau situé derrière le Bois-Rond, peuvent marquer d'anciens murs ou d'anciens cheminements. Des formes géométriques plus ou moins complètes évoquent des bâtiments (Auriolle, Bois-Rond, Route du moutier, Vieille Route, Moutier d'Ahun, Zone Artisanale...). Sur les clichés de 1976, été de sécheresse marquée, apparaissent deux formes concentriques dont l'une pourrait coïncider avec le fossé de la ville gauloise. On notera que ces traces correspondent pour la plupart à des endroits où la prospection au sol, ou des diagnostics, ont mis en évidence divers vestiges : petit appareil, *tegulae*, céramique commune ou sigillée, terre cuite architecturale... La prospection par géoradar ou LIDAR est maintenant à même d'affiner et de compléter l'archéologie aérienne afin de déterminer la densité d'occupation de la ville romaine et d'en définir précisément le plan.

Chevalier Christophe

BOURGANEUF

Village de Bouzogles

En raison du projet de création d'un assainissement collectif au village de Bouzogles, sur la commune de Bourganeuf, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ces travaux vont en effet impacter en profondeur 1200 mètres linéaires environ de voirie communale, situés dans le centre du village. Outre la nécessité de vérifier l'existence de tous types d'indices d'occupations anciennes, devant le caractère destructeur des travaux prévus, une problématique scientifique particulière était demandée dans le cahier des charges du SRA. Il s'agissait, en effet, de rechercher des traces de sépultures pouvant indiquer la présence d'un cimetière médiéval.

Aujourd'hui disparue, l'église Saint Rémi de Bouzogles, d'abord simple paroisse puis devenue, à une date inconnue, bien temporel de la commanderie des hospitaliers de Bourganeuf, est signalée dans les textes dès 1096 et constitue même la première paroisse de Bourganeuf, remplacée en 1577 par l'église Saint Jean de Bourganeuf. Les dernières traces de Saint Rémi de Bouzogles remontent au 29 ventôse de l'an III (13 mars 1795), date à laquelle a eu lieu une séance du Conseil Municipal de la ville de Bourganeuf, dont le procès-verbal nous apprend la désaffectation de l'édifice. Les objets liturgiques ont alors été soit réquisitionnés par le District Révolutionnaire de Bourganeuf, soit remis en possession du vicaire de « l'annexe de Bouzogles ».

La localisation exacte de l'église au sein du village reste depuis inconnue, bien que les habitants la voient dans une grange, située à l'ouest du village, dont le bâti présente des éléments de réemploi provenant d'un édifice religieux.

La phase terrain du diagnostic archéologique a eu lieu en mai 2018 et a duré deux semaines. Une étude documentaire est venue compléter les fouilles ; celle-ci a dû être poursuivie, afin de réunir tous les documents nécessaires, jusqu'à la fin de l'été 2018.

Les 19 sondages réalisés dans la voirie ont livré peu d'informations. Il s'agit principalement d'un ancien niveau de circulation galeté, présent sous la majeure

partie de la voirie actuelle. Le mobilier céramique associé à son occupation indique un dernier état de fonctionnement au XIX^e siècle. Deux fossés et un possible silo, dans les comblements desquels ont été trouvés des fragments de céramiques des XIII^e XIV^e siècles, restent les vestiges archéologiques les plus anciens mis au jour dans les tranchées. Enfin, sept dalles naturelles posées de chant, intercalées avec cinq autres pierres similaires positionnées entre chacune d'elles à la perpendiculaire, forment, dans la tranchée 15, un alignement positionné à la base d'un mur de pierres sèches dont l'élévation sert, de nos jours, à délimiter une parcelle située en contre-haut de la route communale.

L'étude documentaire réalisée en parallèle a permis quant à elle, d'apporter des éléments nouveaux en réponse à la problématique scientifique. En effet, un plan, dressé en 1742 par le géomètre Demarty, chargé de réaliser l'inventaire complet des biens temporels de la commanderie de Bouzogles est conservé aux archives départementales de Lyon.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un plan de situation mais d'un relevé des parcelles concernées, sa consultation a permis d'orienter l'édifice ancien. Sur ce plan, coloré, l'église de plan crucifère figure entre le long du « Grand Chemin Public », entre le cimetière et la chènevière du « pater de Bouzogles ». Les quatre points cardinaux y sont nettement indiqués. Une proposition de réponse, établie par élimination progressive des emplacements qui ne peuvent correspondre au relevé graphique de 1742, a pu être apportée à l'issue de ce diagnostic archéologique, infirmant l'hypothèse de voir dans la grange située en limite ouest du village l'ancienne église de Bouzogles.

Si l'on excepte l'aménagement de pierre de chant découvert dans le sondage 15 (F109), qui pourrait avoir fait partie d'un coffrage funéraire, aucun indice de sépulture ancienne n'a pu être identifié dans les tranchées réalisées lors de ce diagnostic.

Jamois Marie-Hélène

BOURGANEUF

Abords de la Tour Zizim

Cette intervention est liée à un projet de réaménagement des abords immédiats de la tour Zizim correspondant à l'une des tours de la commanderie hospitalière de Bourgneuf. Ce projet concerne en partie l'amélioration des accès PMR à différentes parties de cette ancienne commanderie et notamment à réaliser une rampe d'accès tournant au pied de la tour Zizim ainsi qu'un ascenseur. C'est dans ce cadre qu'une demande anticipée de diagnostic a été faite par la Communauté de communes Ciate, Bourgneuf, Royère de Vassières auprès du service régional de l'Archéologie.

Le diagnostic, concernant une emprise de 1 100 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 5 au 13 avril 2018. Cinq sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique. Ces cinq sondages représentent une surface d'environ 41 m² soit 3,7 % de l'emprise prescrite. Ce taux d'ouverture s'explique par les nombreuses contraintes spécifiques à l'emprise de ce diagnostic. Parmi celle-ci, il convient notamment de mentionner la présence de revêtement de sol et de plantations conservés dans le projet d'aménagement ainsi que la présence de nombreux réseaux.

Le terrain concerné par ce diagnostic se situe autour de la tour Zizim érigée dans les années 1480 pour servir de « résidence surveillée » à Zizim, fils de l'empereur Ottoman Mehmet II dont il conteste la succession. Le conflit avec son frère lui vaudra d'être fait prisonnier des Hospitaliers qui le déplaceront dans plusieurs de leurs établissements dont celui de Bourgneuf.

L'un des premiers apports de ce diagnostic est d'avoir pu atteindre le terrain naturel en plusieurs endroits permettant ainsi de mieux appréhender le fonctionnement possible de cette partie de la commanderie de Bourgneuf. Les cinq sondages réalisés lors de ce diagnostic, malgré de nombreuses contraintes, ont également permis de mettre en évidence une stratigraphie pouvant atteindre 1,80 m d'épaisseur. Les structures archéologiques mises au jour restent peu nombreuses et rarement datées. Il est à noter qu'aucun mobilier antérieur au XVe n'a été trouvé.

Les informations collectées permettent néanmoins de répondre à plusieurs questionnements relatifs à cette tour de la fin du XVe siècle et à ses abords immédiats. La présence du substrat à des profondeurs aussi peu importantes permettent d'exclure l'hypothèse d'un fossé défensif au contact de la tour. Le seul indice archéologique observé durant cette intervention pouvant correspondre à un fossé défensif est la structure 2.5 dont seul un bord a été perçu à près de 4 m de la tour (fig. 1).

La tour Zizim, malgré son aspect impressionnant, reste avant tout une tour résidentielle dépourvue de réelles défenses si ce n'est sommitales. Elle n'est en rien comparable à la tour Lastic qui, bien que fortement remaniée et dotée d'ouvertures récentes, conserve plusieurs bouches à feu permettant une défense de tous côtés.

Montigny Adrien

CHÂTELUS-MALVALEIX

Place des Barrières

Le diagnostic de la place des Barrières a été réalisé préalablement à l'installation de cuves de carburant nécessaires à la construction d'une station essence. Le projet est situé dans une zone proche du château de Châtelus-Malvaleix dont la topographie est mal connue. L'objectif du diagnostic était, par conséquent, de vérifier la présence d'éventuels vestiges d'occupations anciennes, de les caractériser et de les dater.

Cependant le sondage effectué n'a pas permis de mettre au jour de vestige lié à l'occupation médiévale. Les structures mises en évidence sont liées à l'occupation contemporaine de la place. En effet, il

y a de fortes probabilités pour que les maçonneries observées correspondent aux fondations d'une bascule municipale. Plusieurs éléments tendent à conforter cette hypothèse comme le cadastre actuel ainsi que les cartes postales du début du XX^e siècle représentant le bâtiment en élévation. La toponymie ancienne de la place quant à elle est sans équivoque, la place des Barrières se nommant anciennement place du Poids Public.

Antenni-Teillon Jonathan

En raison des aménagements réalisés par la commune de Clugnat (Creuse, Nouvelle-Aquitaine) à l'endroit de son centre bourg, la prescription d'une fouille préventive a été édictée. Cette première intervention s'est déroulée du 5 au 22 mars 2018, sur un linéaire de 300 m destiné à la pose de réseaux, principalement sous la départementale 11. L'opération a débouché sur la mise au jour de vestiges nécessitant un complément d'étude et le déclenchement d'une tranche conditionnelle sur 103 m², entre le 3 et le 13 avril 2018.

En rapprochant les conclusions des deux interventions avec les données issues d'opérations antérieures, il est possible de retracer, à titre d'hypothèse, une genèse du bourg.

Une occupation du Haut Empire se dessine au nord du village, au-delà d'une possible palissade. Deux reliquats de bâtiments sont aujourd'hui recensés ; l'un se situe sous la place Saint-Jean, l'autre sous la rue Martin Nadaud. S'il n'est pas possible de caractériser ni le statut, ni l'ampleur du site antique, il semble peu probable d'avoir affaire à un *vicus*. L'existence d'une ferme aristocratique peut-être proposée à titre d'hypothèse.

À la période mérovingienne, l'ancienne occupation gallo-romaine paraît avoir cristallisé l'implantation d'un cimetière rattaché à une église. Celle-ci se serait potentiellement calquée sur le dessin d'un des bâtiments antiques découvert entre 2009 et 2015. L'implantation cémétériale pourrait avoir atteint son extension maximale dès la période alto-médiévale, pour se resserrer par la suite au cours du second Moyen Âge et de la période moderne.

Au sud du village, quelques sépultures associées à l'église Saint-Martial ont permis de détecter une partie du cimetière encore en usage au XVII^e-XVIII^e siècles sous la rue du Docteur Turquet. Ces nouvelles informations tendent à soulever la problématique de l'extension de cet espace sépulcral. Il devait à l'origine englober une surface assez vaste, dont certaines parcelles figurant sur le cadastre de 1835 qui n'étaient déjà plus dévolues au funéraire à cette époque.

Les cimetières Saint-Jean et Saint-Martial ont vu leur espace se rétracter, sans doute sous les nouvelles directives émanant de l'Eglise, mais certainement aussi sous la pression démographique. Cette dernière est perceptible à travers la voirie à Clugnat.

On observe à ce propos, notamment au cours de la période moderne, un changement d'orientation globale dans les accès, dont le dessin premier devait être calqué sur le tissu urbanistique et parcellaire gallo-romain. Il y avait sûrement nécessité de mieux circuler dans un secteur mal desservi en chemins et en routes entre la fin de la période moderne et le début de l'époque contemporaine.

Malgré la difficulté que génèrent les opérations archéologiques en lien avec travaux d'enfouissement de réseaux, qui-plus-est sur des zones funéraires (44 sépultures fouillées au cours du suivi), la connaissance historique de la commune s'est largement enrichie. À l'avenir, si d'éventuels travaux devaient être engagés dans le bourg, ils constitueraient un socle intéressant pour de nouvelles investigations, car il reste entre autres à déterminer la nature de l'occupation antique.

Gérardin Cédric

Le diagnostic archéologique préventif sur les parcelles cadastrées AD 250 et 253 à Evaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre d'une thématique de recherches portant sur l'emprise, la nature et l'occupation des vestiges antiques à Evaux-les-Bains.

Cette agglomération antique est liée à la présence d'importantes structures thermales et au croisement de trois grands axes routiers. Elle demeure cependant mal connue, malgré la mention de ce *vicus* par Grégoire de Tours au VI^e siècle.

Pour l'heure, cette agglomération semble comprise entre l'église, la route d'Auzances, la route de Pionsat et la fontaine de la Rentièr.

Les recherches archéologiques récentes ont principalement porté sur les thermes ou sur leurs aménagements limitrophes.

L'objectif principal de ce diagnostic est de déterminer l'extension des vestiges de la période antique dans ces parcelles.

Trois sondages linéaires ont été réalisés dans la parcelle AD 253. Ils ont livré des vestiges archéologiques liés à l'occupation antique qui témoignent de la situation périphérique de ces espaces.

Méténier Frédéric

FAUX-LA-MONTAGNE

La villa de Chatain

Cette campagne de fouille programmée fait suite à la première campagne de fouilles réalisée en 2017 et aux sondages conduits en 2016. Elle s'est poursuivie au sein de l'emprise ouverte en 2017. Seul le secteur 1 a été agrandi au nord et à l'ouest. L'emprise de fouille représente désormais 255,58 m².

■ Secteur 1

Les fouilles du secteur 1 ont repris où elles s'étaient arrêtées en 2017. L'élargissement de la zone au nord et à l'ouest a permis d'obtenir le plan complet des pièces 4 et 5 et de découvrir 3 nouvelles salles, toujours liées au bâtiment thermal. La poursuite des fouilles dans la pièce 5 a confirmé l'hypothèse qu'il s'agissait du *frigidarium*. Le bassin a été entièrement dégagé et une ouverture permettant certainement l'évacuation de l'eau a été observée dans le mur ouest (M 1.19). Cette pièce présente également une embrasure permettant d'accéder à la pièce 7, l'une des trois pièces mises au jour cette année.

Le plan complet de la pièce 4 a également été observé et la fouille a mis en évidence la présence d'installations permettant l'évacuation des fumées,

ainsi que de nouvelles pilettes d'hypocauste. La fonction de cette pièce chauffée reste cependant en suspens : aucun élément n'est venu confirmer qu'il s'agissait d'un *caldarium*. L'hypothèse d'un *sudatorium* ou d'un *laconicum* est envisagée, mais, actuellement, rien ne permet de le corroborer. La poursuite des fouilles dans les nouvelles pièces devraient permettre d'en savoir plus. La pièce 4 présente également une ouverture assurant un accès à la pièce 6. La fouille de la berme ouest-est le long de la structure ST 1.01 a mis en évidence la présence de 4 nouvelles pilettes monolithes en granite soutenant le niveau de sol.

Un sondage profond a été réalisé au niveau des murs M 1.03 et M 1.07, dans le *caldarium* 1. Ce sondage a montré qu'aucune ouverture n'existait entre le *caldarium* et le *solium*. Ce dernier n'était donc pas chauffé par le *praefunium* 1. Le sondage, mené jusqu'au niveau géologique, montre que le mur M 1.03 a été installé sur le ressaut de fondation du mur M 1.07. Un autre sondage profond, sans atteindre actuellement le niveau géologique, a aussi été réalisé au pied du mur M 1.10 (côté sud). Celui-ci a mis en



FAUX-LA-MONTAGNE, Le Chatain, Fig. 1 Plan des vestiges.



FAUX-LA-MONTAGNE, Le Chatain, Fig. 2 Orthophotographie des vestiges

évidence une élévation du mur importante (~ 1,44 m de hauteur) et de dégager le début des fondations. La fouille a, comme en 2017, livré de nombreux éléments de placage en calcaire, des fragments de verre à vitre ainsi que quelques enduits peints.

■ Secteur 4

En 2017, la fouille du secteur 4 s'était essentiellement concentrée sur le second *praeurnium* situé au nord. Celui-ci permettait de chauffer la pièce 4 située dans le secteur 1. En 2018, presque toute la surface du secteur a été explorée. Cela a conduit à la découverte des fondations du mur M 4.01 (US 4056) qui se sont révélées être liées à celles du mur M 2.02 du secteur 2. La fouille des niveaux de démolition a fait apparaître le mur M 4.08 qui forme vraisemblablement un angle avec le mur M 2.06. Une fosse contenant un important lot de mobilier a également été fouillée, sous les mêmes niveaux de démolition, apportant des éléments de datation plus précis et plus précoces : il indique une fréquentation du site, au moins, au début du I^{er} siècle.

■ Secteur 2

Durant la campagne 2018, la fouille du secteur 2 s'est limitée à un seul grand sondage (sondage 5), réunissant et élargissant les sondages 2,3 et 4 de 2017. Ce choix a été guidé par la mise au jour, en fin

de campagne 2017, du mur M 2.06 interprété comme l'indice d'un état antérieur. Les fouilles ont révélé que ce mur formait un angle en direction de l'ouest avec le mur M 4.08 du secteur 4. Plusieurs niveaux de démolition successifs ont été fouillés dans ce sondage, ce qui atteste de la complexité de l'occupation du site dans ce secteur. Ceux-ci, complétés des différents remblais observés et de l'apport chronologique des céramiques mises au jour, permettent de supposer qu'un remaniement important a eu lieu dans cette zone autour de la 2^{ème} moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Les premières constructions semblent totalement détruites (sauf ce qu'il reste des murs M2.06 et M4.08) car seul des niveaux de démolitions sont observables. Certains ne paraissent cependant pas correspondre à la démolition de ce premier édifice, car ils recouvrent un remblai qui vient sceller les niveaux les plus anciens. On ne sait donc pas, actuellement, à quels vestiges correspond le second niveau de démolition, scellé par le remblai qui précède la dernière phase de construction du site. Ce sondage, finalement restreint en raison des ultimes aménagements (dallage en granite, ST 2.05) et des remblais accueillant le niveau de sol en mortier du dernier état, ne permet pas de réellement comprendre l'organisation antérieure dans l'ensemble de son extension spatiale et d'assurer la pleine perception des différentes constructions successives.



FAUX-LA-MONTAGNE, Le Chatain, Fig. 3 Bassin froid, vue prise depuis l'est

Toujours dans l'emprise du sondage, la découverte de l'US 2101, qui se distingue fortement des autres US et qui pourrait correspondre aux restes d'un mur en terre constituant l'élévation du mur M2.06, a restreint les possibilités d'observation. En effet, cette US délimitée mais non fouillée, à la demande du SRA, doit être étudiée par des spécialistes durant la campagne 2019.

Éléments de synthèses et perspectives pour 2019

La campagne de fouille de 2018 s'est achevée sur la reconnaissance d'une plus grande ampleur du bâtiment thermal et une meilleure compréhension de l'espace fouillé. Le bâtiment thermal est en effet composé de trois pièces supplémentaires et la fouille des pièces observées en 2017 a pu être achevée. Les plans complets des pièces 4 et 5 ont également été obtenus et elles ont fait l'objet d'une fouille complète. Le secteur 4 a fait l'objet d'une fouille plus approfondie. Les niveaux de démolition ont été retirés, laissant apparaître des constructions plus anciennes, visibles avec le mur M 4.08. La campagne de cette année a également mis en évidence les fondations du mur M 4.01 et sa relation avec le mur M 2.02. Ces deux murs forment un angle et pourraient appartenir à un ensemble

bâti de taille importante. Les fouilles dans le secteur 2 se sont concentrées au niveau de deux sondages : le sondage 1 a permis de constater que les fondations du murs M 2.02 avaient été installées directement sur le socle granitique ; le sondage 5 a confirmé la présence d'une construction antérieure et a mis en avant une succession complexe d'aménagements. Un possible mur en terre a également été observé. Celui-ci fera l'objet d'une fouille par des spécialistes lors de la prochaine campagne.

La poursuite de l'étude et de la fouille du site de Chatain est envisagée sous forme d'une nouvelle campagne annuelle. Celle-ci permettrait de poursuivre la fouille des nouvelles pièces du bâtiment thermal, ainsi que les niveaux de démolition observés en limite ouest. Les limites nord du bâtiment seraient recherchées à l'aide d'une tranchée. Un agrandissement au niveau de la pièce dallée, dans le secteur 2 est également envisagé, de même que la recherche des limites du supposé grand bâtiment auquel appartiendraient les murs M 4.01, M 2.02 et M 2.01 (à l'aide d'une tranchée orientée vers l'est).

Davigo Gentiane

En 2015-2016, la ville de Guéret s'est dotée d'un réseau de chaleur alimentant en énergie une large partie des bâtiments publics. Afin d'enfouir les tuyaux, la réalisation d'une tranchée de sept kilomètres de long traversant l'agglomération du sud au nord a été nécessaire. Ces travaux d'envergure ont motivé une prescription archéologique ciblée sur sept secteurs où le potentiel archéologique présentait un intérêt au regard des connaissances portées par la carte archéologique.

Le suivi de travaux s'est déroulé de manière discontinue d'avril 2015 à février 2016 et a consisté à repérer et documenter tout vestige atteint par l'aménagement du réseau de chaleur sur les secteurs prescrits, soit sur plus de 1/7 de la longueur totale de la tranchée. Les dimensions de cette dernière pouvaient varier en fonction de contraintes techniques (réseaux existants, présence du rocher, etc.). Il a donc fallu constamment adapter l'intervention archéologique au rythme d'avancement des travaux, traiter des vestiges de différentes natures pour des périodes différentes et dans plusieurs secteurs de la ville. Des moyens supplémentaires ont été débloqués aux endroits où les vestiges présentaient un intérêt particulier. En accord avec l'aménageur et le service de l'archéologie, il a été possible de descendre ponctuellement sous la côte d'aménagement.

En dépit de l'étroitesse et de la profondeur variable des tranchées, certains secteurs ont livré des sites

inédits qui permettent de documenter davantage la carte archéologique de Guéret.

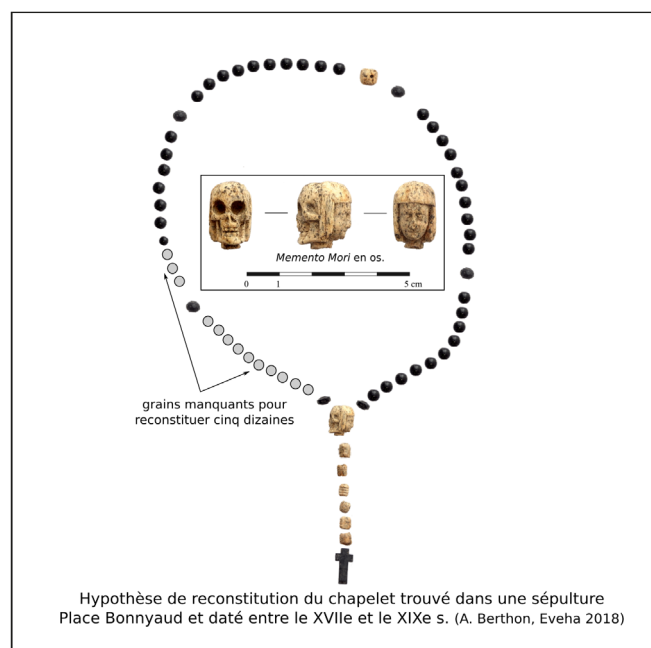
Parmi ceux-ci, on peut citer la mise au jour d'habitations modernes et notamment sous l'entrée du collège Marouzeau.

Sous la cour actuelle du lycée Pierre Bourdan, une partie du cimetière des Corbières daté d'après les archives entre 1783 et 1843 a été retrouvée. De nombreuses sépultures ont été détectées mais les observations d'ordre anthropologique sont restreintes en raison de l'étroitesse et de l'orientation nord-sud de la tranchée. Toutefois, au moins quatre niveaux de sépultures ont pu être reconnus ainsi que les architectures de certaines fosses. En contre-bas du lycée, dans la rue Corneille, la fouille a pu mettre en évidence les premiers remblais destinés à la création de la voirie et provenant des terres de terrassements du cimetière. Cette phase d'aménagement est vraisemblablement à mettre en relation avec la construction de l'établissement scolaire à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. En avant du lycée, la fouille de la tranchée creusée dans la place Molière n'a révélé aucune sépulture permettant de délimiter un peu mieux l'emprise du cimetière.

C'est sous l'actuelle place Bonnyaud que les vestiges ont été les plus remarquables. En effet, devant le palais de justice actuel, un édifice aux fondations puissantes a été repéré. Toutefois, ses murs ont été majoritairement récupérés et la datation ainsi que la fonction de celui-ci restent, à ce jour, inconnues. Néanmoins, des textes anciens mentionnent au XVI^e siècle la présence d'une chapelle, détruite vers 1768 dans ce secteur de la place Bonnyaud (chapelle Saint Cloud). De plus, à l'emplacement du palais de justice actuel, se tenait dès 1616 un établissement religieux attribué aux Récollets. Au nord et à l'ouest de l'emplacement de l'ancien couvent, plusieurs sépultures ont été trouvées et correspondent très vraisemblablement aux phases modernes du cimetière Marchedieu (ancien nom de la place Bonnyaud). Les datations sont en cours mais le mobilier recueilli peut être attribué de façon assez lâche entre le XV^e siècle et 1743 (fig. 1 et 2). Aussi, la découverte d'une longue maçonnerie, le long de laquelle sont positionnées quelques inhumations, pourrait correspondre à la portion méridionale du mur de clôture du cimetière.

Une autre découverte très intéressante consiste en la mise au jour d'espaces de voirie dès le XVe s. Sous la place Bonnyaud et dont l'un semble orienté en direction de l'emplacement de la Porte Marchedieu qui fut une des principales entrées fortifiées de la ville à partir de la période moderne.

Sous la partie occidentale de l'actuelle place Bonnyaud, la suite du cimetière médiéval (fouillé sur



GUÉRET, Place Bonnyaud,
Fig. 1 Chapelet découvert place Bonnyaud, A. Berthon, Eveha, 2018.

une trentaine de mètres carrés en 2014) a été étudiée lors du passage du réseau de chaleur.

L'occupation de cette partie du cimetière a été observée sur sept siècles, du milieu du VII^e au XV^e siècle, avec un hiatus aux XII^e et XIII^e siècles. L'inhumation en fosse avec banquettes latérales est d'abord rencontrée, puis l'inhumation en cercueil avec

une bouteille dite à « eau bénite » en céramique en guise de dépôt funéraire et qui apparaîtrait vers le XIV^e siècle. Une étude chimique du vase céramique prouve qu'il a contenu très certainement du vin.

Loubignac Fabien



GUERET, Place Bonnyaud,
Fig.2 Chapelet : mort, A. Berthon, Eveha, 2018.



GUERET, Place Bonnyaud,
Fig. 3 Chapelet : vif, A. Berthon, Eveha, 2018.

Moyen-Âge,
Moderne

JARNAGES Place de l'église

Le projet d'aménagement d'une halle par la Commune de Jarnages sur la place de l'église à Jarnages (Creuse) a motivé une opération de diagnostic archéologique. Elle fut réalisée du 26 au 30 mars 2018.

Le résultat de la recherche archéologique est positif. Les quatre tranchées du diagnostic réalisées sur une emprise globale de projet de 1 000 m² ont permis de répondre aux objectifs scientifiques de l'opération.

L'occupation la plus ancienne mise en évidence est attribuée à la période médiévale. Vraisemblablement au XII^e siècle, un premier état d'église est construit. Le cimetière qui le borde a été reconnu au sud. Parmi les quelques sépultures identifiées, deux se dégagent de l'ensemble, une est installée dans un creusement anthropomorphe, l'autre contenait une bouteille d'eau bénite.

À la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne, entre le XV^e et le XVII^e siècle, un puissant fossé est creusé au long du mur de l'église. La largeur de ce fossé varie de 6,30 m à 9,50 m. Sa profondeur

est de 2,20 m. Sa construction résulte probablement de la volonté de mettre en défense l'église, comme semble l'attester la phase de fortification observée antérieurement sur les maçonneries du chevet de l'édifice. L'usage du fossé semble être de courte durée.

Dans le comblement de ce fossé et sur le reste de l'emprise diagnostiquée, des sépultures sont implantées durant l'époque moderne. Les pratiques funéraires sont caractéristiques de cette période : morphologie des architectures sépulcrales, mobilier déposé avec les défunts...

L'examen des sources écrites nous renseigne sur la date de destruction de ce cimetière : 1776. Un décapage de la place est décidé par la commune en 1862. Les grandes lignes de l'aménagement de cet espace sont posées à cette date. Le résultat en est observable jusqu'à aujourd'hui.

Capron François

LADAPEYRE Les Montceaux

Cette prospection au détecteur de métaux sur la *pars urbana* de la villa Gallo-Romaine proche du village des Montceaux commune de Ladapeyre a nécessité 18 séances d'environ 3 heures, avec 2 détecteurs, au cours de l'année 2018, à des dates prises en accord avec le propriétaire exploitant agricole du terrain.

105 éléments métalliques sur un total de 571 mis au jour ont fait l'objet d'un repérage GPS.

17 éléments susceptibles de dater de la période Gallo-Romaine ont fait l'objet de photographies :

- Un As non identifiable dont le poids situe son émission entre -27 et +220.
- Une agrafe en métal cuivreux.
- Un doigtier de passoire cultuelle fréquent sur tous les grands sites datés de la Tène III.

- Un disque percé en métal cuivreux avec des traces d'argenture.

- Deux anneaux en métal cuivreux.

- Une bague en métal cuivreux argenté.

- 8 coulures de bronze accréditant la thèse d'un Atelier de Bronzier sur place.

- Une pointe de flèche en fer avec douille de type Gaulois.

- Un clou en T de fixation de brique à enduit.

Tous ces éléments ont été découverts à une profondeur comprise entre 5 et 20 cm ce qui conserve l'intégralité du site bien connu jusqu'à une profondeur de 90 cm par la prospection Géoradar de 2016 initiée par Florian Baret.

Gouyet Gérard

Gallo-Romain,
Haut-Moyen-Âge,

MOUTIER-ROZEILLE Saint-Hilaire

Moyen-Âge,
Moderne

Cette deuxième campagne de triennale 2017-2019 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille a poursuivi les objectifs fixés fin 2016, à savoir l'achèvement de la fouille des sépultures dans la zone du parvis à l'ouest et au niveau du cimetière sud, l'agrandissement du secteur du cimetière nord au nord-ouest et terminer le dégagement interne de la nef.

Comme pour l'année 2017, la fouille en 2018 n'a pas apporté de grands bouleversements quant à la compréhension générale du site, même si la mise au jour de quelques structures modifie nos hypothèses de restitution des différents monuments, notamment ceux concernant l'extrémité occidentale de la nef mérovingienne.

Pour la période gallo-romaine (état 2), seul le relevé d'un nouveau bloc antique permet d'apporter de nouvelles informations quant au mausolée funéraire. Retrouvé à la base du mur nord de la nef de l'église médiévale, le bloc BL. 71 correspond à un chaperon de mur. Sa largeur, supérieure d'une dizaine de centimètres par rapport aux blocs de parements, ne permet pas de l'adapter aux maçonneries antiques encore en place. Il faut donc imaginer que cet élément soit placé sur un mur de clôture entourant tout ou une partie du mausolée, comme on peut le voir par exemple autour du mausolée nord du site des Cars à Saint-Merd-les-Oussines (19). Malheureusement, la fouille n'a pas permis de situer cette maçonnerie (pas de tranchée de fondation).

Les questions relatives au plan général de l'église mérovingienne et des portiques latéraux englobant ou pas la nef restent encore en suspens. La présence de quelques pierres de format important et retrouvées à plat dans l'angle sud-ouest de la zone du parvis inciterait à penser que le mur sud du portique M. 39 se poursuit



MOUTIER-ROZEILLE, Saint-Hilaire,
Fig. 1 Vue depuis le sud-est du four à cloche (en cours de fouille) installé à l'intérieur de la nef médiévale (mires de 0,50 et 1 m).

au-delà de la zone de fouille mais cette observation, tenue, mériterait qu'elle soit confortée par d'autres faits. Néanmoins, si tel est le cas, nous aurions alors un mur occidental au plus près de la limite du terrain marquée par une rupture de pente très nette.

Toujours pour cette période, de nouvelles tombes ont été mises au jour, notamment à l'ouest du mur occidental de l'église médiévale, invitant peut-être à agrandir légèrement l'emprise supposée de la nef du Haut Moyen-âge. A l'intérieur de celle-ci, on notera la présence d'une inhumation (Sp. 442) recouverte d'une portion de préparation de sol en mortier à base de chaux, semble-t-il récupéré sur un autre bâtiment. Des cas similaires ont déjà été observés sur les sites de la Courtine à Limoges (87) ou sur celui du prieuré Notre-Dame à Montluçon (03) pour ne citer que des exemples connus les plus proches. La fouille de la fosse sépulcrale taillée dans le rocher Sp. 455 permet ainsi de valider la présence, au cœur de la nef, d'une seconde inhumation mérovingienne orientée nord-sud. Ces dernières, seulement espacées d'un mètre, suggère l'existence d'une limite aujourd'hui disparue (mur, cloison, ... ?), divisant l'espace interne de la nef.

Les données recueillies en 2018 sur l'église médiévale (état 4) et sur sa reconstruction à la fin du XVe - début XVIe s. (état 5) n'ont guère progressé par rapport à l'année précédente ; seule l'emprise totale du four à cloche est maintenant connue, sa fouille devant s'achever l'année prochaine. Quelques fosses au niveau du parvis ont été identifiées et sont à rattacher chronologiquement à la période médiévale ou moderne, leur fonction restant assez énigmatique. Comme les années passées, notre corpus de tombes modernes a augmenté avec la mise au jour d'une trentaine de sépultures supplémentaires, principalement trouvées dans les cimetières sud et nord.

On signalera enfin l'absence de creusements sépulcraux dans l'angle nord-ouest du site, en raison du rocher affleurant à cet endroit. Ce constat semble indiquer une bonne connaissance du sous-sol par les fossoyeurs, et ce depuis fort longtemps. Seules quelques inhumations de très jeunes enfants ont été découvertes, ne nécessitant probablement pas une fosse aussi profonde que pour celle des adultes.

Roger Jacques

Haut Moyen Âge

SAINT-DIZIER-LEYRENNE Murat « Les Tours »

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché aujourd'hui à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse). Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de *La Leyrenne* et du *Taurion*. A une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est/nord-ouest, barré par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le paysage



SAINT-DIZIER-LEYRENNE, Murat les Tours,
Fig. 1 Mur 18-58 vue de l'est.



SAINT-DIZIER-LEYRENNE, Murat les Tours,
Fig. 2 Mur 18-80 vue du nord-ouest.

s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches métamorphiques. Sur un plan historique, les premiers textes conservés (milieu XIII^e siècle) n'apportent aucun élément probant sur la signification politique et militaire du site ; toutefois la présence d'une administration comtale à Murat est à considérer, peut-être, comme un signe de filiation porté par le statut de cette terre depuis le haut Moyen Âge. L'idée du passage de la *curtis* carolingienne au *castrum*, émise par les historiens médiévistes, est une piste indicative qui ne trouvera de réalité concrète qu'avec une meilleure connaissance du substrat archéologique de l'entité



SAINT-DIZIER-LEYRENNE, Murat les Tours,
Fig. 3 Mur 18-202 vue de l'est.

géographique structurante, dans le cas présent, la vallée du *Thaurion*. Par l'organisation recherchée de cet habitat restreint, puisqu'il a pu s'étendre sur une surface utile limitée à 2500 - 2800 m², on est amené à s'interroger sur sa relation avec le peuplement que l'on peut raisonnablement exclure du lieu. Il ne s'agit ni d'une fortification communautaire ni, à l'inverse, d'un réduit défensif ponctuel servant de relais dans des périodes de troubles. L'importance du mobilier métallique marqué par le domaine équestre est le signe distinctif des personnages occupant le lieu.

Le site archéologique, découvert au cours des années 2000, fait l'objet de campagnes archéologiques depuis 2013. Elles ont démontré, dans un premier temps, le caractère anthropique de la forme sommitale du rocher - non évident - et l'existence d'un rempart défensif amassant des remblais caillouteux sous l'effet d'une vitrification dont les bois d'œuvre sont datés du début de la période carolingienne. Une fouille en aire ouverte, entamée en 2016, a révélé une occupation dense et organisée sur la plate-forme précédant une phase de militarisation du site. L'habitat de bois s'organise de part et d'autre d'un cheminement implanté sur la crête du promontoire. Il se compose d'au moins quatre

édifices reposant sur des sablières basses confortées par des poteaux internes et adjacents, marqués par une standardisation assez poussée des bois d'œuvre. La conservation des niveaux d'occupation, une terre noire, est aléatoire. C'est au sein de ces terres organiques que les traces de l'activité humaine sont les mieux préservées, marquée par la prépondérance d'objets métalliques (202) appartenant essentiellement aux domaines équestres, de l'huissierie, et dans une moindre mesure militaire. Ce lot est daté du X^e-XI^e siècle. Quant aux tessons alto-médiévaux au nombre de 371, leur répartition est marquée par une forte fragmentation résiduelle. On y dénombre somme toute qu'une trentaine de pots, à la fourchette chronologique large VIII^e-X^e siècles.

Cet ensemble fortifié et résidentiel du haut Moyen Âge contribue à renseigner l'architecture méconnue de ces « *castra* campagnards » qui empruntent des techniques fort anciennes, employées dès la protohistoire comme la vitrification des remparts ou l'utilisation massive du bois et de la pierre pour les défenses et les habitations. La typologie des plans de ces habitations se confondent largement à celles des périodes antérieures, les datations radiocarbone et

les rares mobiliers permettant réellement de trancher. Localement, cette recherche archéologique demeure encore isolée du réseau des sites fortifiés dans lequel il a pu s'inscrire. Cette méconnaissance, malgré les travaux de prospections menés dès les années 1980 à l'instigation de Bernadette Barrière puis du PCR de Christian Rémy, démontre que l'organisation structurelle et spatiale de ces établissements font largement défauts dans les entités archéologiques repérées. Dans notre cas, une prospection de toute la vallée du *Thaurion* apparaît judicieuse pour identifier ces petits sites qui, si l'exemple de Murat est représentatif, constituent des jalons importants dans l'organisation des pouvoirs en milieu rural.

La campagne 2018, sur trois semaines, s'est étendue sur trois secteurs représentant une superficie de 541 m², superficie la plus importante jusqu'alors traitée depuis 2013. Elle a débuté par l'achèvement de la fouille de la section nord-est du fossé défensif oriental (402 m²) qui barre l'éperon sur une distance de 65 m. Dans le prolongement des observations effectuées lors de l'opération précédente, l'escarpe est bien constituée d'un talus de terre habillant la table rocheuse largement retaillée par l'homme. La terrasse sous-jacente est dominée par un escarpement rocheux effilé maintenu en place pour retenir les terres artificielles de l'escarpe construite. L'escarpement rocheux, entamé par les griffes de la machine extrayant les pierres de la carrière, s'abaisse progressivement en direction de la route, laissant place à un rocher entièrement plat, dénué de toute structure. Son extrémité sud-est se prolonge au-devant de l'axe du fossé sous la forme d'une légère cuvette de 0,50 m de profondeur sur une largeur de 6,80 m, dégagée sur une longueur de 2 m, l'essentiel se prolongeant sous la route (fig. 1). Les aspérités du fond sont comblées par des petits blocs et le centre du négatif comporte une légère surélévation assez identique à celle que l'on observe dans le fossé occidental supérieur. Son comblement, dont seule la partie inférieure nous est parvenue, est identique à celle de l'escarpe. Son prolongement vers la contrescarpe, à l'endroit attendu du fossé, détermine l'existence d'un dispositif taluté faisant saillie au-delà du fossé. D'ailleurs, celui-ci s'arrête brutalement à son encontre, battant son flanc est. La porte palissadée – puisqu'il ne s'agit dès lors que de l'entrée – devait se situer sur le haut du talus. Au-devant de ce talus stabilisé par son ancrage au sein de la roche taillée à l'occasion, une large plate-forme a été creusée à l'encontre de la pente de la contrescarpe. L'accès au site se fait-il par un pont en bois, de coteau à coteau, au-dessus de cette excavation qui ferait office de fossé ? La contrescarpe, largement dégagée par la fouille, montre que les ruptures de pente des accotements rocheux à l'axe de l'entrée ont volontairement été renforcés. La route actuelle se superposerait donc à l'entrée principale du site. Le fossé proprement dit, confirmant les premières observations de 2017, forme un rentrant vers l'ouest additionné d'un

approfondissement d'une cinquantaine de centimètres pour accentuer son exiguïté. La recherche d'effets visuels trompeurs est indéniable en agissant ainsi sur le tracé et la profondeur du fossé. À l'exception d'une scorie et d'une terre cuite architecturale (fragment de brique), aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé malgré une fouille manuelle du comblement du fossé. Aucune datation ne peut être envisagée et la carrière a définitivement rompu toute relation stratigraphique avec les occupations plus à l'ouest.

Le second temps de la fouille s'est intéressé au coteau nord de la plate-forme sommitale (44 m²). La détection d'amas de pierres rubéfiées, voire vitrifiées, dans lesquels s'insèrent géométriquement des poutres calcinées nécessitaient une vérification plus large de ce secteur. Les pierres s'étendent sur une longueur de sept mètres environ (fig. 2) et forment une série de gradins étagés du sud vers le nord qui proviennent de l'effondrement d'un mur de terrasse en pierres sèches. Ce mur, le premier attesté du site, dont on conserve quelques fragiles alignements en équilibre, est disposé sur un système de poutrage bien préservé formant un carroyage d'un mètre de côté, sans fiche métallique pour les maintenir. La meilleure préservation des terres noires supérieures (avec deux monnaies) trouve une explication par le maintien de ce mur. Au sein des zones rubéfiées, quelques rares pièces métalliques (domaine équestre) et céramiques, sont conformes aux éléments retrouvés jusqu'alors au niveau de l'occupation. Ce mur est installé dans une tranchée creusée à travers le remblai de nivellement de la plate-forme.

Le dernier objectif était la reprise de la fouille de la levée défensive occidentale entamée en 2013-2014 sous la forme d'un sondage élargi, et laissée en suspens en raison des arbres à abattre (une trentaine) et de la difficulté physique que sa fouille constitue. L'objectif, outre la compréhension de l'organisation des longrines à l'origine de la vitrification du rempart, était de confirmer la présence de négatifs déconnectés stratigraphiquement de l'édification du talus. En effet, les trois sections de la sablière la plus à l'ouest jusqu'alors retrouvée et les trois poteaux trouvés lors du sondage de 2014, laissaient présumer l'existence d'un bâtiment antérieur à la levée occidentale. Une aire de fouille (95 m²) a été ouverte au droit d'une des trois sections de la sablière, en s'étendant jusqu'à l'escarpe du fossé supérieur barrant le coteau occidental. Sept négatifs et une fosse aux bords évasés ont été dégagés, scellés par la couche de cendres du talus. Cette relation stratigraphique indéniable confirme la présence d'une première phase d'occupation qui pourrait permettre de mieux appréhender l'organisation plus dense des négatifs occupant le pan nord du promontoire. Les poteaux forment deux lignes parallèles en parfaite adéquation avec ceux de la sablière, celle-ci demeurant quant à elle isolée. Une trentaine de clous de maréchalerie a été trouvée entre deux poteaux et une clef, complète, posée à même le sol de circulation, retrouvée non loin. Ce

niveau avait été daté par radiocarbone (sur charbon) en 2013 des années 820. D'autres séries de datations sont en attente au moment de la rédaction de cette notice. Ces négatifs se concentrent vers la sablière à l'exception d'un poteau à proximité (trois mètres) de la crête de l'escarpe. Entièrement isolé, il ne peut s'agir de l'implantation d'une palissade. Ce négatif pourrait être, en revanche, le vestige d'une construction largement oblitérée par le creusement du fossé. Enfin, le poutrage interne du talus a pu être perçu même si sa conservation est moindre que celle observée en 2014. Trois « bûchers » matérialisés par les terres rubéfiées ont été localisés, soit un de plus qu'en 2014 (fig. 3). Cette différence tient à l'empatement même du talus. C'est sous ces zones rubéfiées que se situent

les longrines, disposés perpendiculaires et sur deux niveaux. Là encore, aucune pièce métallique n'y est associée. En revanche, le tamisage exhaustif des terres du talus a révélé des centaines de fragments d'esquilles d'os calcinés (3,50 kg). Ce phénomène, dont l'ampleur a été sous-estimée durant les campagnes précédentes, peut être étendue aux zones rubéfiées du coteau nord. L'emploi des ossements comme combustible complémentaire au bois – que de nombreuses études ont démontré la valeur calorifique sur la durée, notamment en contexte clos – tend à éclairer un peu mieux les conditions ayant permis d'atteindre des températures estimées en laboratoire entre 1100 et 1300 °C.

Jonvel Richard

SAINTE-FEYRE Château

Un diagnostic archéologique a été effectué dans l'emprise de l'ancienne roseraie du château de Sainte-Feyre, proche de Guéret (Creuse), où sera construite prochainement une piscine d'agrément. Le résultat négatif s'explique par le fait que l'actuelle terrasse de la roseraie est une création récente (XIX^e siècle ?)

construite par apport de remblais naturels sur un terrain originel pentu, d'où l'absence de vestige archéologique antérieur à cet aménagement.

De Filippo Raphaël

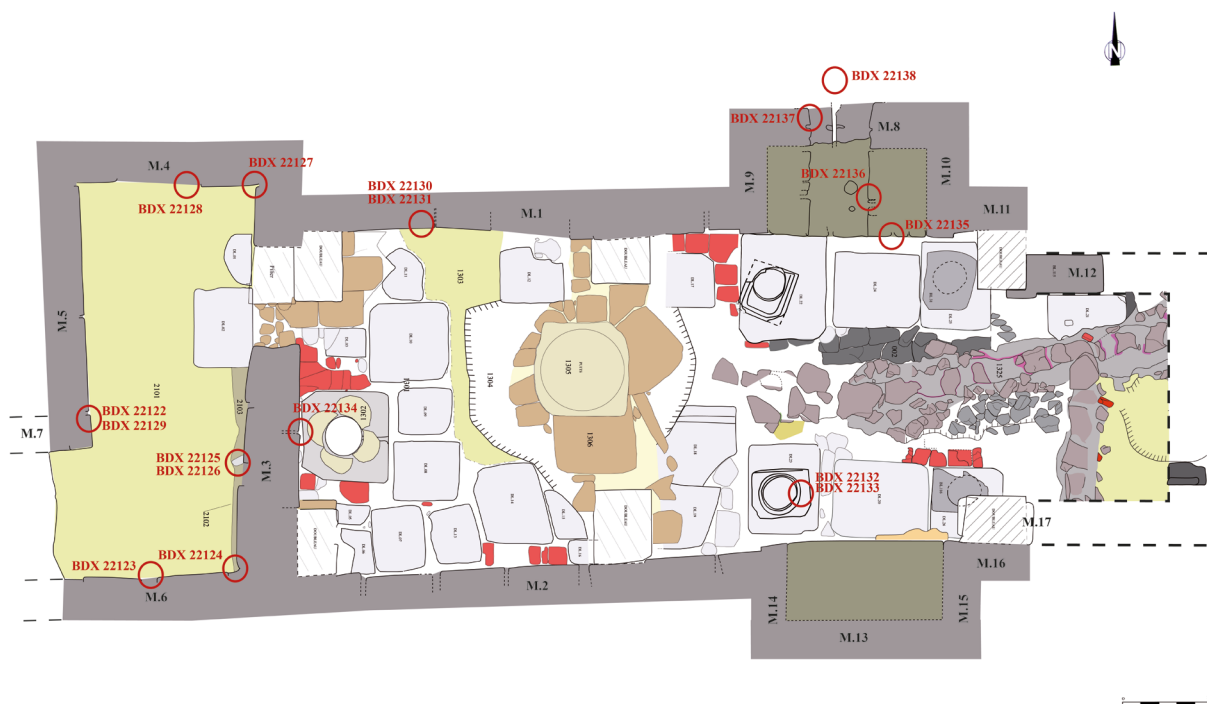
*Bas-Empire,
Haut Moyen Âge*

LA SOUTERRAINE Crypte de l'église Notre-Dame

La nouvelle technique de datation des mortiers par OSL selon la technique monograin a permis de dater directement l'édification de différentes maçonneries de l'édifice ancien de la crypte de Notre-Dame de la Souterraine (Fig. 1). La crypte bénéficie d'une dizaine de datations OSL monograin qui permettent ainsi d'élaborer un schéma chronologique, qui s'affinera certainement au fur et à mesure des études archéologiques futures de bâtiment.

Nous retiendrons que, selon les données chronologiques obtenues sur le remplissage sédimentaire de ses fondations, cette construction s'appuie sur une maçonnerie romaine réutilisée que forme le mur oriental du vestibule (ou mur occidental de la pièce principale). Les éléments gravés de remploi visible dans le vestibule, sur le mur ouest, démontrent également l'usage de remploi de matériel romain, mais pour des éléments en pierre, sans qu'il soit possible de préciser l'existence d'un lien chronologique fort avec le mur qui leur fait face. Dans la pièce principale, la voûte dans la partie nord-ouest montre une maçonnerie tardo-antique ou du début du Haut Moyen Âge, qui pourrait

composer l'édifice initial. La datation OSL de cette unité stratigraphique recouvre la datation radiocarbone d'un charbon trouvé dans la partie superficielle du sédiment de remplissage US 2015 (Ly-14338(GrM) : 1460±25 BP soit 560-645 AD). Cet édifice initial aurait été agrandi par la suite aux VIII^e-IX^e siècles, avec l'ajout du vestibule notamment. Cette période de construction est caractérisée par un type de mortier (mortier de type 2 selon la classification locale de S. Büttner) qui compose la voûte du vestibule, le départ de voûte depuis le pilier sud de la salle principale et la maçonnerie ancienne (mur M9, fig. 1) présente dans le bouchage nord. Dans la pièce principale, la voûte a été recouverte d'un enduit peint (mortier de type 3) dont la datation correspond au plein moyen âge selon nos données. Au fond de l'ouverture nord de la pièce principale, une maçonnerie dont la fonction pourrait correspondre au renforcement du support d'un pilier de l'église supérieure a été datée par OSL, cependant assez imprécisément en raison de la faible proportion de grains de quartz dans l'agrégat, sur une période qui recouvre la seconde partie du Haut Moyen Âge



LA SOUTERRAINE, Crypte de l'église,
Fig. 1 Plan de la crypte avec localisation des prélèvements, P. Guibert sur plan des fouilles L. Boulesteix, J. Roger.

et le Moyen Âge central. Quant aux bouchages, nous montrons que ceux que nous avons pu dater dans le vestibule, et la partie nord de la pièce principale résultent de travaux intervenus à l'époque moderne entre le XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle.

A l'issue de cette campagne de datations OSL, nous avons noté la bonne cohérence des résultats chronologiques avec ceux de l'étude des micro-faciès

et de l'étude pétrographique des mortiers, études qui ont ainsi été menées en complémentarité. Du point de vue de l'éthique de l'analyse, ce n'est qu'à la fin du programme de datations que nous avons mis en commun nos conclusions.

Guibert Pierre

Bas-Empire,
Haut Moyen Âge

LA SOUTERRAINE Crypte de l'église Notre-Dame

Complémentaire à l'étude du bâti et aux deux campagnes de sondages réalisées en 2010 et 2012 (Fig. 1), cette opération archéologique, principalement axée sur l'étude des mortiers, avait pour objectif de vérifier les hypothèses chronologiques et stratigraphiques de la crypte de l'église Notre-Dame de La Souterraine (Creuse). L'étude pétrographique des liants des voûtes et des élévations de l'espace primitif, confiée à Stéphane Büttner – chargé d'études au Centre d'études médiévales d'Auxerre (CEM) – était conjointe à la campagne de datation des mortiers par OSL dirigée par Pierre Guibert (IRAMAT-CRP2A – Université de Bordeaux) – notice suivante.

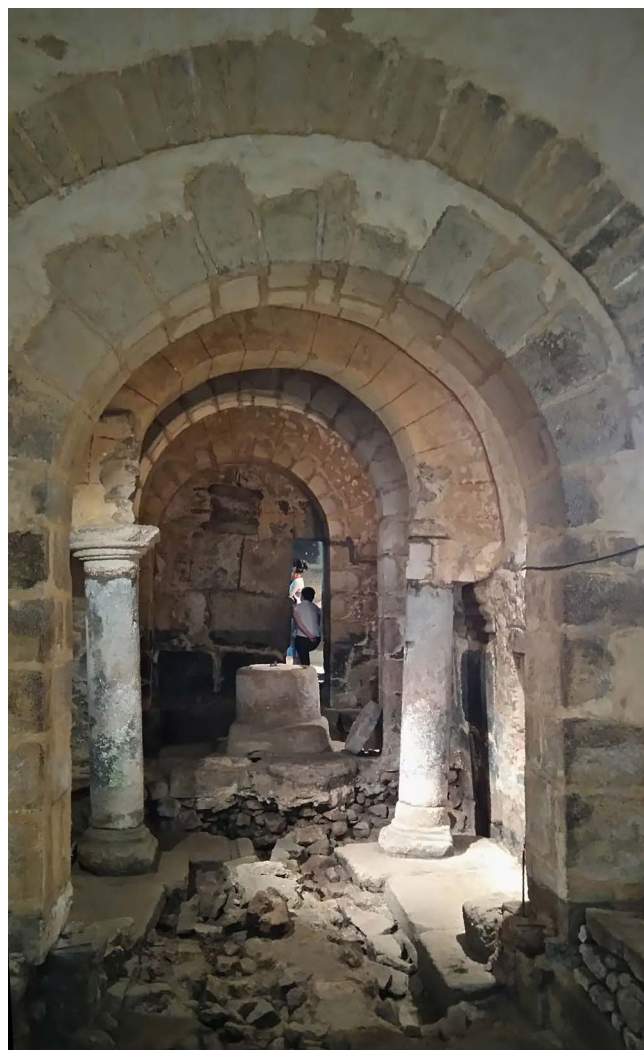
Ces deux opérations devaient permettre d'affiner le phasage chronologique du site, bien plus complexe qu'il n'y paraissait. Si sept états ont été identifiés, ces derniers ont dernièrement été remis en cause par les

datations radiocarbones. En dépit de l'appareillage et de la mise en œuvre analogues des deux salles de l'édifice primitif, les résultats radiocarbones tendent désormais à définir deux phases chronologiques de construction ; la première faisant remonter l'édification de la salle principale à l'époque mérovingienne. Outre la possible adjonction occidentale à la période carolingienne, d'autres transformations sont intervenues, aussi bien sur l'architecture (destruction du baldaquin, comblement des arcosolia, installation d'une maçonnerie dans le prolongement de l'arcosolium nord, comblement des ouvertures du vestibule, renforcement de la structure par des arcs doubleaux) que sur les aménagements hydrauliques (réfections des caniveaux). Par ailleurs, cette étude des mortiers devait apporter de nouvelles informations sur les voûtes, qui n'ont pas encore pu être étudiées en raison de leur inaccessibilité,

liée à la présence des enduits peints modernes. Le voûtement pose en effet plusieurs interrogations. On ne sait toujours pas si l'édifice primitif était dès l'origine voûté d'un berceau ou si son voûtement intervient, soit lors de son agrandissement à l'ouest, soit lors de la construction de la crypte gothique. De plus, le vestibule est couvert de deux voûtes en berceau ; reste à confirmer que celles-ci résultent bien de deux phases de travaux. Au delà de resserrer la fourchette chronologique de construction, l'ensemble des études devait ainsi permettre de mieux cerner la genèse et l'évolution de ce premier monument chrétien, tant sur le plan structurel que fonctionnel.

L'analyse pétrographique a été menée sur un lot de treize échantillons prélevés sur les deux salles de l'édifice primitif : quatre proviennent du vestibule et neuf de la salle principale ; à partir desquels ont pu être déterminés six types.

Le type 1 se compose de trois échantillons, tous issus des bouchages/comblements visibles sur les murs nord, sud et est du vestibule. Le type 2 regroupe quatre échantillons, dont deux constituent les éléments structurants de la partie orientale de la salle principale (prolongement de la niche nord et arc primitif). Stéphane Büttner associe à ces deux échantillons celui du voûtement de la partie barlongue du vestibule. Si ces trois analyses semblent plus ou moins cohérentes, celle du pilastre sud pose en revanche problème puisque celui-ci correspond à un renforcement de la structure à l'époque moderne. Stéphane Büttner propose d'y voir un phénomène de réminiscence. Le type 3 ne concerne qu'un échantillon à savoir, celui de la partie occidentale de la voûte de la salle principale. Le type 4 se singularise lui aussi avec le mortier du massif de fondation du pilier gothique. Le type 5 rassemble deux échantillons qui semblent bien confirmer la contemporanéité des bouchages des niches nord et sud de la partie orientale de la salle principale. Le type 6 se rapporte aux deux fragments d'enduit peint prélevés sur la voûte de la partie occidentale de la salle principale et sur l'arc primitif oriental, ce qui laisse supposer qu'ils ont sans doute été appliqués au cours de la même campagne de restauration, sans doute tardive par rapport à l'arc primitif si l'on considère que la partie orientale de la voûte a été l'objet d'une reprise



LA SOUTERRAINE, Crypte de l'église,
Fig. 1 Vue de la crypte depuis l'est.

concomitante à l'insertion de l'édifice primitif dans la crypte gothique.

La lecture des premiers résultats de la campagne de datation OSL montre, en outre, une réelle convergence des datations obtenues avec les différents types identifiés par l'étude pétrographique des mortiers

Boulesteix Lise

LA SOUTERRAINE

La Prade

Le projet de la future ZAC de La Prade sur la commune de La Souterraine a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur 8,3815 ha. Une première intervention de diagnostic (tranche 1) qui a concerné 3,8 ha environ, à 6,65 % d'ouverture, s'est déroulée du 13 au 17 juin 2016 sur les parcelles ZE 26 et 29. Une seconde tranche de travaux a été réalisée du 25 juin au 4 juillet 2018, sur les parcelles ZH 53, 84 et 88, sur une surface de 4,5 ha environ, à 9,24 % d'ouverture.

Ce diagnostic archéologique (tranches 1 et 2) a été l'occasion de compléter nos connaissances sur un secteur archéologique extrêmement riche. Il a permis de mettre au jour des structures de différentes périodes datant des périodes gallo-romaine (tranche 1, secteur 1) et médiévale (tranche 2 du projet). Il a notamment révélé deux secteurs d'activité spécifiques de la période carolingienne (tranche 2 – secteurs 2 et 3), regroupant vraisemblablement des structures de stockage et de conservation des récoltes (isolés de tout contexte d'habitat ?), situés dans la parcelle ZH 53 de la commune de La Souterraine, dans la partie nord du projet. Ces différentes zones à forte densité de structures excavées du haut Moyen Âge se

répartissent topographiquement dans deux secteurs distincts. Dans la partie occidentale de la parcelle, une batterie de fosses et de silos avérés ainsi que des trous de poteau, ont pu être mis en évidence. Le second groupe de structures fossoyées (fosses, silos et trous de poteau), espacé de près de soixante-dix mètres vers l'est du précédent, est limité dans sa partie méridionale par un ancien chemin équipé de fossés bordiers. Ces ensembles, qui pourraient bien se succéder dans le temps (?), à en croire les premières informations fournies par le mobilier céramique (étude réalisée par B. Véquaud), sont susceptibles d'apporter des informations capitales sur l'organisation des aires d'ensilage et sur la structuration de l'espace rural au haut Moyen Âge en Basse Marche. Si de telles découvertes ne sont pas rares à l'échelle du Sud-Ouest de la France, elles demeurent encore exceptionnelles en Limousin et en particulier pour ses marges septentrionales (Haute et Basse Marche).

Beausoleil Jean-Michel

L'opération archéologique prescrite par le service régional de l'Archéologie s'est déroulée sur la commune de Viersat en préambule à la mise en œuvre de l'assainissement du bourg.

La commune se situe à l'extrême marge nord/est de La Creuse à environ 15 km de Montluçon. Elle est proche d'à peine 3 km de l'ancienne voie gallo-romaine localisée aux environs de l'actuelle route nationale 145. Son environnement est riche de cités historiques comme Évaux-les-Bains ou encore Chambon-sur-Voueize.

La topographie du bourg connaît une rupture très marquée au sud-est et n'est pas sans rappeler la géographie d'un paléo-chenal. Cette observation faite sur plan a été confirmée lors de cette intervention archéologique. Une seconde remarque concerne l'installation sur une terrasse du château de Châtel Guyon (aujourd'hui clinique privée) dominant ainsi l'ensemble de la commune. Enfin, l'hydrographie environnante est riche d'étangs et de ruisseaux.

Les rares données collectées et très peu documentées de la carte archéologique ont nécessité en complément une étude documentaire.

Vingt sondages ont été nécessaires pour renseigner au mieux le potentiel archéologique du sous-sol de Viersat.

Au terme de ce rapport d'opération concernant la commune de Viersat, il est indéniable que la commune recèle un sous-sol archéologique riche, allant de l'Antiquité à l'époque moderne.

Une occupation antique a été observée et apparaît sans conteste être en relation avec un environnement hydraulique important apportant ressources alimentaires et surtout permettant de l'artisanat. Ici, la découverte de très nombreuses scories dont deux loupes dans les couches sédimentaires d'un paléo-chenal permet d'envisager un travail du fer non loin de là. L'occupation antique se développe plus au nord de cette zone et il n'est pas impossible qu'elle se poursuive en fait tout le long de cette ancienne « rivière » si l'on en juge par les niveaux sédimentaires caractéristiques retrouvés dans les sondages 1 et 2. Cette période est aussi confirmée en centre bourg par des indices -ténus- présents dans deux sondages. Toutefois, il ne s'agit que de comblement important avec des tegulae. Il est donc moins assuré de confirmer cette hypothèse.

Ensuite, au centre bourg, autour de l'église, des indices d'occupation du haut Moyen Âge ont été observés particulièrement dans le comblement d'une sépulture limitrophe du gouttereau sud de l'édifice. Un cimetière médiéval se développe au moins jusqu'à une cinquantaine de mètres au sud-sud-ouest. Il pourrait être délimité par un fossé ecclésial mis au jour dans deux sondages à l'ouest, en plein carrefour de plusieurs voies. Il présente plusieurs types d'inhumations : sépultures dites en pleine-terre, en cercueil grâce à

la présence d'un ou deux clous et enfin des tombes bâties à l'aide de quelques blocs. Ajoutons que, au plus proche de l'église, les sépultures sont sur quatre niveaux et indifféremment orientées ; ceci montre une forte densité du cimetière mais sans recoupement. À l'inverse, plus on s'en éloigne, plus il semble que le nombre d'inhumations diminue pour ne plus avoir qu'un seul niveau dans le sondage 19. Ces dernières sont d'ailleurs recoupées en partie par d'anciennes constructions qui sembleraient avoir appartenu au presbytère. L'ensemble, cimetière et église s'installerait donc sur une occupation alto-médiévale et se développerait à l'intérieur d'une limite fossoyée jusqu'au XVIII^e siècle au moins. Autour de cet « enclos » rien ne permet d'accréditer une occupation. À l'opposé de cet ensemble ecclésial, au nord-ouest, on retrouve l'ancien château de Châtel Guyon. Les deux tranchées mises en œuvre à l'est de celui-ci laissent envisager l'existence d'un important domaine. En effet, plusieurs murs, de différentes qualités, des niveaux de sol/circulation, des fossés de drainages et de parcellaires et surtout un important fossé aux dimensions exceptionnelles (10 mètres d'ouverture à minima pour au moins 2,5 mètres de fond) permettent de confirmer l'existence d'une occupation dense et de premier plan jusqu'au XVII^e siècle. La qualité de la verrerie mise au jour (non étudiée) associée à des pots à cuire de grandes dimensions laissent à penser qu'en plus de l'occupation de ce château par une classe sociale aisée, les restes céramiques nous orientent plutôt vers des bâtiments comme les « communs » d'un château. La présence de ces constructions à « l'intérieur » de l'emprise de cet important fossé ainsi qu'une anomalie physique rectangulaire via une photo aérienne plutôt à « l'extérieur » confirmeraient que les deux tranchées ont impacté des structures appartenant à la haute cour du château. Enfin, une importante phase de démolition/abandon scelle les artefacts avant le XVII^e siècle.

Entre l'église et le château, on a pu observer que tous les sondages se caractérisaient par la présence de gley ou de sédimentation(s) organique(s) dans leur comblement, correspondant à un faciès identifiable de zones plutôt humides.

Finalement, Viersat a connu à la fois une occupation rurale antique avec de l'artisanat métallurgique, une occupation ecclésiale médiévale autour de son église et ses morts enserrés par un fossé, de façon concomitante avec une occupation seigneuriale de premier plan, si toutes nos hypothèses se révèlent justes. Entre les deux zones, un *no man's land* humide est très fortement probable.

Guillin Sylvain